

MÉTIERS D'ART

CAP

SELLERIE GÉNÉRALE

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Gilles Jamain - 17300 Rochefort
Tel : 05 46 99 06 68

LE MÉTIER

Le titulaire de ce CAP confectionne des sièges, des habillages et des aménagements intérieurs pour les véhicules automobiles, les bateaux ou encore les avions de ligne. Dans l'ameublement, il participe à la fabrication et à la réparation des fauteuils et réalise des aménagements pour les salles de spectacle, les salles de sport. Il intervient également dans la confection de tentes, de parasols, d'articles de sport et de bâches.

L'ouvrier qualifié en sellerie générale peut travailler le bois, le cuir, le tissu, le plastique, le caoutchouc ou la fibre de verre. Il connaît parfaitement l'origine, les propriétés physiques et chimiques, les procédés de fabrication et les normes des matières qu'il emploie. Il connaît également les modes de réalisation des fils et des étoffes, ainsi que les procédés de teinture, d'impression et d'ennoblissement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Travailler le bois, le cuir, le tissu, le plastique, le caoutchouc
- Confectionner des sièges, des habillages et des aménagements intérieurs et extérieurs

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Sellier auto, moto, militaire, nautique
- Maroquinier

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 14 semaines en centre de formation de septembre à juin et une semaine d'examens. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 490h.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP667

Date d'enregistrement de la certification : arrêté du 21 avril 2005

POURSUITE D'ÉTUDES

- Mention Complémentaire.
- Baccalauréat Professionnel

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 6000€	à 100% par les OPCO	à partir de 5000€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 75,00 %
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

